Du 28 Vendémiaire an VII de l'Ère Républicaine.

A L'OPINION PUBLIQUE.

DUVICQUET m'a refusé dans le n°. 1160 du Journal de l'*Ami des Lois*, la rétractation que je lui ai demandé dans ma lettre ci-jointe. Je lui ai promis appel à l'Opinion publique de sa déloyauté : je tiens ma parole.

Inutilement il voudra prétendre qu'il n'est pas *l'un des Rédacteurs de ce Journal.* J'ai dû penser qu'il l'était, ou tout au moins de l'article contre lequel j'ai réclamé dans ma lettre, puisque lui-même *en personne* m'en a menacé.

Il a été l'*aggresseur* : ma défense est de droit, et je la dois rendre *ostensible*, non que je veuille employer les mêmes armes que lui, elles sont trop *méprisables ;* mais je lui citerai des *faits* qu'il ne pourra démentir. J'en ferai l'objet d'une seconde lettre.

VERD.

VERD, Propriétaire domicilié dans le Département de l'Allier,

Au Citoyen DUVICQUET, l'un des Rédacteurs du Journal intitulé : *l'Ami des Lois.*

Paris, le 26 Vendémiaire, an VII de la République française, une et indivisible.

PREMIÈRE LETTRE.

J'ai cessé d'être étonné de la conversation *plus qu'extraordinaire* que j'ai eu avec toi hier matin dans ton cabinet, en lisant la diatribe que tu as fait imprimer contre moi à la page 2, du n°. 1158 de ton Journal.

Duvicquet, me suis-je dit, est-il devenu foux ! Est-ce bien lui qui m'a annoncé que j'aurais un article dans le journal du jour ? A-t-il bien pu se déterminer à calomnier aussi odieusement un ancien collègue, *qui lui a rendu plus d'un service essentiel dans des circonstances périlleuses ?*

Revenant à ta conversation, je me suis rappelé l'emportement avec lequel tu m'as dit que j'étais *un conspirateur, un ennemi de la Constitution de l'an III et du Gouvernement ; que bien d'autres conspiraient avec moi ; que j'avais des relations très-suspectes, et que tu l'avais vû de tes propres yeux, notamment*

dans une lettre écrite et signée par moi. Je me suis également rappelé, avec quel sang froid j'ai repoussé des inculpations aussi contraires à mes principes, et combien j'ai été affecté de t'entendre me répéter *fort intelligiblement*, en parlant de quelques-uns de tes collègues, *que nous étions gagés par l'étranger pour renverser le Directoire exécutif et la Constitution de l'an III, que tu t'en déclarais le soutien intrépide au péril de ta vie* (comme s'il fallait un effort quelconque pour remplir un devoir aussi sacré); *que dès ce moment l'échaffaud était placé entre nous et toi, et qu'on verrait quels seraient les vainqueurs.*

Rapprochant ton écrit de ces menaces faites à un individu tranquille, sans autre consistance politique, *que sa réputation de républicain dévoué de cœur à sa patrie*, je me suis encore répété avec une sorte d'étonnement ; mais que me veut Duvicquet par ses menaces et ses inculpations ? Craint-il que je veuille l'empêcher de poursuivre *sa haute destinée*, et veut-il me classer dans une prétendue conspiration pour y préparer les esprits, et se défaire à la mode de *Figaro*, de certains hommes qui ne lui plaisent pas ?

Toutes ces idées se reproduisant tour-à-tour dans mon esprit, j'en ai conclu pour ton malheur, Duvicquet, que tu te crois beaucoup plus important que tu ne l'es véritablement : que tu as contracté la manie de t'identifier avec le Gouvernement, et de considérer comme les

ennemis de la Constitution de l'an III et du Pouvoir exécutif qu'elle a constitué, tous ceux qui n'ont pas les mêmes opinions que toi, ou qui te refusent leur confiance.

J'en ai conclu, que tu laisse s'élever dans ton cœur un funeste penchant à la folle ambition et à la domination; et que tu n'es pas éloigné du principe, qu'il faut accuser avec témérité pour opprimer avec plus de succès.

Robespierre, aussi, se crut tout puissant, et signala ses victimes avant de les faire immoler. Que son exemple te fasse craindre la trop grande présomption du pouvoir, et serve de leçon terrible à tous ceux qui voudraient, comme lui, s'arroger un caractère de prépondérance et de domination sur leurs concitoyens, lorsque la loi n'en admet aucun !

Le sentiment de *terreur* que tu as cherché à m'inspirer, ne me fera pas dévier du sentier de la vérité : tel tu m'as vu lorsque j'exerçais avec toi des fonctions pénibles et laborieuses, tel je suis aujourd'hui ; tu as pu fréquemment apprécier mon civisme, ma franchise, mon désintéressement et ma délicatesse : et s'il est vrai, comme tu me l'as répété plusieurs fois, que *l'échaffaud* soit la démarcation qui nous sépare, toi seul sera le *conspirateur puni*, parce que toi seul aura *conspiré*, et parce que je ne cesserai de faire au Gouvernement, créé par la Constitution de l'an III, un rampart de mon corps et de toutes mes affections.

Mais revenons à ce que contient ton journal contre moi, et répondons aux trois inculpations qui m'y sont faites.

Un nommé Verd, du département de l'Allier, y dis-tu, *dénoncé dans le temps à la Convention nationale comme voleur de mouchoirs , est actuellement à Paris, comme beaucoup d'autres individus de son espèce....* Personne ne sait mieux que toi, combien fût calomnieuse cette inculpation de *vol de mouchoirs*, et quelle justice en firent les comités réunis de la Convention. Ce prétendu vol, au surplus, je te le demande, a-t-il augmenté ma fortune? m'a-t-il fait associer dans des marchés ruineux pour la République et lucratifs pour moi? a-t-il changé mon médiocre et modeste ameublement, en salons dorés et en tout ce qu'il y a de plus recherché dans le luxe? Non Duvicquet, non! j'ai conservé la petite aisance avec laquelle j'ai commencé la révolution, et je m'en honore. Bien d'autres ne pourroient pas en dire autant : toi-même, tu craindrois qu'on sut ce que valaient pour toi en 1793, les foibles émolumens attachés à ta place, et combien ils t'étoient nécessaires, et qu'on en fit la comparaison avec ta situation actuelle.

Tu continue ainsi : *Sa mission ostensible est de calomnier les républicains les plus purs de son département, notamment le citoyen Beauchamp, qui a voté la mort du roi,* etc. Je te prie de me nommer l'autorité auprès de laquelle j'ai rempli cette *mission ostensible.* Je me suis peut-être confidemment expliqué avec toi sur la situation de mon département, et je t'ai dit, ce que diront beaucoup de mes compatriotes, que Beauchamp a trompé le Gouvernement, et

qu'il est l'artisan, à la faveur du mensonge, de l'intrigue et de la calomnie, de tout ce qui s'y est fait depuis Germinal, *en sens inverse de l'immortelle journée du 18 Fructidor*. Il n'a pas *voté la mort du roi*, comme le dit affirmativement ton Journal; mais, laissons le temps, l'expérience et la vérité toujours une, prononcer sur les événemens, sur les hommes et sur les causes qui les ont dirigés : pourquoi me provoquer à rompre sur cet objet, un silence que je m'étais imposé ?

Mais voici le mot de l'énigme, poursuis-tu; *Beauchamp s'oppose, comme c'est son devoir, à la radiation de plusieurs émigrés, dont Verd s'est constitué l'agent à Paris; nous en avons la preuve dans une lettre de Verd*, etc. Pourquoi, si tu as une lettre de moi, si probative de ma conduite en faveur des émigrés, ne l'as-tu pas fait imprimer? C'eût été le vrai moyen d'en convaincre l'opinion publique; mais je te mets au défi de la produire cette lettre, *qui me met en relation avec des émigrés*, et de prouver que j'aie jamais fait aucune démarche *directe ou indirecte* en faveur de l'un d'eux.

Il est vrai, qu'après avoir cessé mes fonctions d'administrateur du département de l'Allier, je me suis chargé, comme *défenseur officieux*, de faire accélérer et terminer le partage des héritiers de Girard du Rozet père, ascendant d'émigrés dans le département de l'Allier, partage sollicité depuis plus de six mois, et pour lequel il fallait une décision du ministre des finances.

Mais, *l'action de poursuivre un partage ordonné par la loi*, loin d'être celle d'*un sollici-*

teur de radiation d'émigrés, est, au contraire, celle d'un *bon citoyen*, qui emploit ses lumières et son zèle pour réunir au domaine national la portion des biens qui appartiennent à la République dans telle ou telle succession. Tu t'es donc étrangement mépris, en me donnant la qualification d'*agent* et *solliciteur d'émigrés*.

Disons le mot tout entier, Duvicquet; j'étais encore, il y a peu de jours, digne de ton appui auprès du Directoire exécutif pour l'obtention d'une place que j'avais le projet de demander, et tu me considérais si peu comme un ennemi du Gouvernement et de la Constitution de l'an III, que tu as *signé une apostille honorable* de plusieurs Représentans du peuple, en marge d'une pétition, dont l'un d'eux est dépositaire. Mais tu m'as vu avant hier, environ les deux heures de l'après-midi, m'arrêter un moment dans l'une des salles du conseil des Cinq-Cents, avec l'un de ceux de tes collègues que ton Journal semble vouloir proscrire; il ne t'en a pas fallu davantage pour allumer tes soupçons, dire que je conspirais, et vîte m'expédier un *brevet de conspiration* contre la Constitution et le Gouvernement, dont j'ai été, j'ose le dire, l'un des plus ardens défenseurs, depuis leur mise en activité.

Vit-on jamais abus plus funeste des passions, et voudrois-tu faire renaître ces journées désastreuses, ou *un seul mot* dit à une victime désignée par *le tyran*, servait de titre de proscription? Je suis loin de le penser : cependant, tu fais craindre que tu ne veuille jetter la *pomme de discorde* entre le Directoire et les Républi-

515

cains; mais personne ne ramassera cette *pomme fatale*, et tu seras le seul *discordant*.

Telle est ma réponse à tes provocations verbales et écrites. Lis-là plus d'une fois pour la *sentir*, et pour y trouver la franchise et la loyauté avec laquelle un républicain doit repousser l'injure et dissiller les yeux de son adversaire. J'exige de toi, et j'en ai le droit, une rétractation authentique et dans les termes les plus honorables dans le N°. 1160 de ton Journal, de l'article contre lequel je reclame, sinon je ferai un appel de ta *déloyauté* à l'opinion publique, et je donnerai toute la publicité possible à ma lettre.

En ce dernier cas, quelque sera la suite de la lutte scandaleuse à laquelle tu m'as provoqué, quelque sera la fertilité de ton génie à me faire persécuter, (car je remplis ici le rôle du *pot de terre* qui se heurte contre le *pot de fer*), je saurai résister à la tempête et supporter l'infortune ; mais songe que je suis placé par la Constitution, sous la sauve garde des lois et de la loyauté française, et que celui-là est en état de guerre avec la société, qui les viole.

VERD.

De l'Imprimerie de VATAR - JOUANNET, rue Cassette, N°. 913.